

EJ INK, EJ-CY

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-CY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

EJ INK, EJ-CY

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015



Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:
Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conservé uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** bleu clair**Odeur:** caractéristique**Seuil olfactif:** non déterminé**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	93 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur				
Densité	0,948 - 1,048	25 °C		

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Viscosité, dynamique	2,64 - 3,64 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	<i>Aucune donnée disponible</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

Date d'exécution: 1 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 2 oct. 2015

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 1 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 2 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-MG

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-MG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Irrit. 2)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015




Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 15 Pds %
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation:**

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** rouge**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			

EJ INK, EJ-MG

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	96 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité	0,95 - 1,05	25 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	3,16 - 4,16 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 5 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 5 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-YE

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-YE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

EJ INK, EJYE

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015




Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 15 Pds %
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation:**

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** jaune**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	97 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité	0,945 - 1,045	25 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	3,02 - 4,02 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

EJ INK, EJE

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-BK

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-BK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

EJ INK, EJ-BK

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015




Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 15 Pds %
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence****Mesures de précautions individuelles:**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention**Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention:**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection****Précautions de manipulation:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage:**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation:**

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** noir**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	89 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité	0,95 - 1,05	25 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	3,01 - 4,01 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

EJ INK, EJ-BK

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-LC

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-LC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

EJ INK, EJ-LC

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015



Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	< 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:
Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conservé uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

impression par jet d'encre

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** limpide**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	86 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Densité	0,935 - 1,035	25 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>Aucune donnée disponible</i>			
Viscosité, dynamique	2,72 - 3,72 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	<i>Aucune donnée disponible</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise
FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-LM

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-LM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015




Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 15 Pds %
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence****Mesures de précautions individuelles:**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention**Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention:**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection****Précautions de manipulation:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage:**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation:**

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** rouge**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	90 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité	0,946 - 1,046	25 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	2,87 - 3,87 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénéité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

EJ INK, EJ-LK

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

EJ INK, EJ-LK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
uniquement à usage professionnel

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV

Bell-Telephonelaan 2G

B-2440 Geel

Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS07

Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE): -

Conseils de prudence Prévention	
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015




Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition / informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:**

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 N°CE: 203-963-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969946-13-0000	bis(2-ethoxyethyl) ether Skin Irrit. 2  Attention H315	1 - 30 Pds %
n°CAS: 502-44-3 N°CE: 207-938-1	hexan-6-olide Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 15 Pds %
n°CAS: 108-32-7 N°CE: 203-572-1	propylene carbonate Eye Irrit. 2  Attention H319	1 - 10 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyen d'extinction****Moyen d'extinction approprié:**

Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec, Eau

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence****Mesures de précautions individuelles:**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.1.2. Équipes d'intervention**Protection individuelle:**

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention:**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage:

Les surface contaminées doivent immédiatement être nettoyées par: Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection****Précautions de manipulation:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage:**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.

Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Recommandation:**

impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs limites au poste de travail**

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
propylène carbonate n°CAS: 108-32-7	70,56 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition**8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle**Protection yeux/visage:**

Protection oculaire: non indispensable.

En cas d'un risque accru, en supplément Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Lors de contact fréquents avec les mains: Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374)

Matériau approprié: Caoutchouc butyle

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: non indispensable.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect****État:** liquide**Couleur:** noir**Odeur:** caractéristique**Données de sécurité**

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	Aucune donnée disponible			
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible			
Point de congélation	Aucune donnée disponible			

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ 168 °C			
Température de décomposition (°C):	Aucune donnée disponible			
Point éclair	91 °C			
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée disponible			
Température d'ignition en °C	Aucune donnée disponible			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible			
Densité	0,94 - 1,04	25 °C		
Densité apparente	non déterminé			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique	2,77 - 3,77 cP	25 °C		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
108-32-7	propylene carbonate	DL50 par voie orale: >29 000 mg/kg (Rat) DL50 dermique: >2 000 ml/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Cancerogénité:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité pour la reproduction:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité aquatique:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité**Informations complémentaires:**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Aucune donnée disponible

Accumulation / Évaluation:

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 * Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Solutions pour traitement des déchets**Élimination appropriée / Produit:**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 Version: 1.0 Date d'édition: 6 oct. 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations**16.1. Indications de changement**

-

16.2. Abréviations et acronymesVoir tableau sur le site www.euphrac.eu**16.3. Références littéraires et sources importantes des données**

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Irrit. 2</i>)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 6 oct. 2015 **Version:** 1.0 **Date d'édition:** 6 oct. 2015

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne

-

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

-

Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226